

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-950/SG/AI acceptant la démission de son emploi du garde territorial de 2° classe Aden Mohamed (matricule 866) à compter du Le septembre 1970.

n° 70-950/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
17 août 1970

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1970

Date du numéro
10 septembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

La démission de son emploi présentée par le garde territorial de 2 classe Aden Mohamed, matricule 866, est acceptée pour compter du 1er septembre 1970. Il sera rayé des contrôles le 1er septembre 1970. Il recevra le certificat de libération. Ce garde totalisant à cette date 3 ans 3 mois et 15 jours de service dans les forces locales ne peut prétendre à aucune indemnité.